

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Nom du produit: SPOT Spray d'occlusion vert 780-0175
SPOT Spray d'occlusion bleu 780-0275
SPOT Spray d'occlusion rouge 780-0375
SPOT Spray d'occlusion blanc 780-0475

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Aucune autre information pertinente disponible.

Emploi de la substance Matériel aide pour la technique dentaire

Fournisseur: **Dentify GmbH**
Scheffelstr. 22
78234 Engen / Allemagne

Information: Tel: + 49-7733-977 62 40, Fax: +49-7733-977 62 44
(Lu – Je 8:00 – 16:30, Ve 8:00 – 15:00)

Numéro d'appel d'urgence: Tel: + 49-7733-977 62 40
(Lu – Je 8:00 – 16:30, Ve 8:00 – 15:00)

2. Identification des dangers

Classification de la substance selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 Flame

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31



Indications complémentaires: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition
- Ne pas fumer.
Conserver hors de la portée des enfants

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. Composition/ informations sur les composants

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 75-28-5

EINECS: 200-857-2

isobutane  Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280 50-100%

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec

la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec

les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs
déconseillés pour des

raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers

résultant de la substance: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions de l'environnement:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Méthodes et matériel de
confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31



7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Préventions des incendies et des explosions:	Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Stockage: Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Stocker dans un endroit frais. Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage:	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz. Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle	
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
Remarques supplémentaires:	Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Contrôles de l'exposition Mesures générales de protection et d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Protection respiratoire:	N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Protection des mains: Gants de protection:	Pas nécessaire. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants:	Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Temps de pénétration du matériau des gants:	Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:	Caoutchouc naturel (Latex) Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile
Protection des yeux:	Lunettes de protection hermétiques

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31



9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:	
Forme:	Aérosol
Couleur:	Divers, selon l'encre
Odeur:	Agréable
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	-159,4 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C
Point d'éclair	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	460 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Non déterminé.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,8 Vol % (Propan/Butan)
Supérieure:	8,5 Vol % (Propan/Butan)
Pression de vapeur à 20 °C:	3000 hPa
Densité à 20 °C:	0,6 g/cm ³
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage:	
n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	non applicable
Cinématique:	non applicable
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
VOC (CE)	95 %
Teneur en substances solides:	<5 %
Autres informations:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Stabilité chimique:	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Possibilité de réactions Dangereuses:	Aucune réaction dangereuse connue.
Conditions à éviter:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31



11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effet primaire d'irritation: Corrosion cutanée/irritation Cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/ irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité sur les cellules	
Germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Potentiel de bioaccumulation:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Effets écotoxiques:	
Remarque:	Le produit est légèrement volatil.
Autres indications écologiques:	
- Indications générales:	En général non polluant
Résultats des évaluations PBT et VPVB	
PBT:	Non applicable.
vPvB:	Non applicable.
Autres effets néfastes:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

16 00 00 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
16 05 00 gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04 gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU		
ADR, IMDG, IATA		UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU		
ADR		1950 AÉROSOLS
IMDG		AEROSOLS
IATA		AEROSOLS, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport		
ADR		
		
Classe		2.5F Gaz.
Étiquette		2.1
IMDG, IATA		
		
Class		2.1
Label		2.1
Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA		néant
Dangers pour l'environnement:		
Marine Pollutant:		Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		Attention: Gaz.
Indice Kemler:		-
No EMS:		F-D,S-U
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC		Non applicable.
Indications complémentaires de transport:		
ADR		
Quantités exceptées (EQ):		E0
Quantités limitées (LQ):		1L
Catégorie de transport:		2
Code de restriction en tunnels:		D
"Règlement type" de l'ONU:		UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Service établissant la fiche technique: Abteilung Produktsicherheit

Contact: Hr. Dr. Metz

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Fiche Technique de Sécurité

selon 1907/2006/EG, Article 31



IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé

Les données ci-dessus sont basées sur nos connaissances et notre expérience à partir de la date d'émission, elles n'ont aucune pertinence des caractéristiques de la garantie. Aucune responsabilité ne sera prise pour la faute et l'intégrité.